

# LE LIVRET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

#PLF2020



# 6 MESURES

## EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### 1 Une protection accrue de la biodiversité

- Création de l'office français de la biodiversité, renforcement des crédits en faveur de la biodiversité en 2019 et 2020 (+41 M €) et création du parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

### 2 Vers une agriculture biologique et durable

- Hausse de 25 % dans le PLF 2020 des crédits destinés au financement des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et des aides à l'agriculture biologique.
- Doublement du budget du fonds Avenir Bio pour le développement de la production en agriculture biologique depuis le début du quinquennat (de 4 à 8 M €).

### 3 Un plan transports en faveur d'une mobilité propre et durable

- Hausse de 50 % de l'enveloppe dédiée au bonus automobile par rapport à 2019 (+131 M €) et verdissement de la prime à la conversion qui bénéficiera à un million de véhicules sur l'ensemble du quinquennat.
- Augmentation inédite des dépenses opérationnelles de l'agence de financement des infrastructures de transport en France (AFITF, +500 M €).
- Création du forfait mobilité durable dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (jusqu'à 400 € pour les employeurs privés, 200 € pour l'État employeur).

### 4 Une politique énergétique ambitieuse

- Poursuite de l'effort de soutien au développement des énergies renouvelables (6,3 Md € consacrés en 2020) et augmentation du rythme des appels d'offres lancés par l'État.
- Revalorisation du chèque énergie, passé de 150 € en moyenne en 2018 à 200 € en 2019. 5,7 millions de ménages bénéficient aujourd'hui de ce dispositif.
- Concentration du bénéfice du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) sur les ménages les plus modestes et contemporanéisation de l'aide (transformation en prime).
- Fixation d'un objectif ambitieux de montée en puissance des certificats d'économies d'énergie qui représenteront 1,8 Md € en 2020.
- Fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim et des quatre dernières centrales à charbon en France.
- Sortie progressive des énergies fossiles ayant recours au charbon par l'interdiction d'octroyer des garanties publiques à des projets ayant pour objet la recherche, l'extraction et la production de charbon. Cette disposition sera enrichie en débat parlementaire sur la base du rapport sur la modulation des garanties export en matière d'hydrocarbures prévu par la loi énergie-climat.

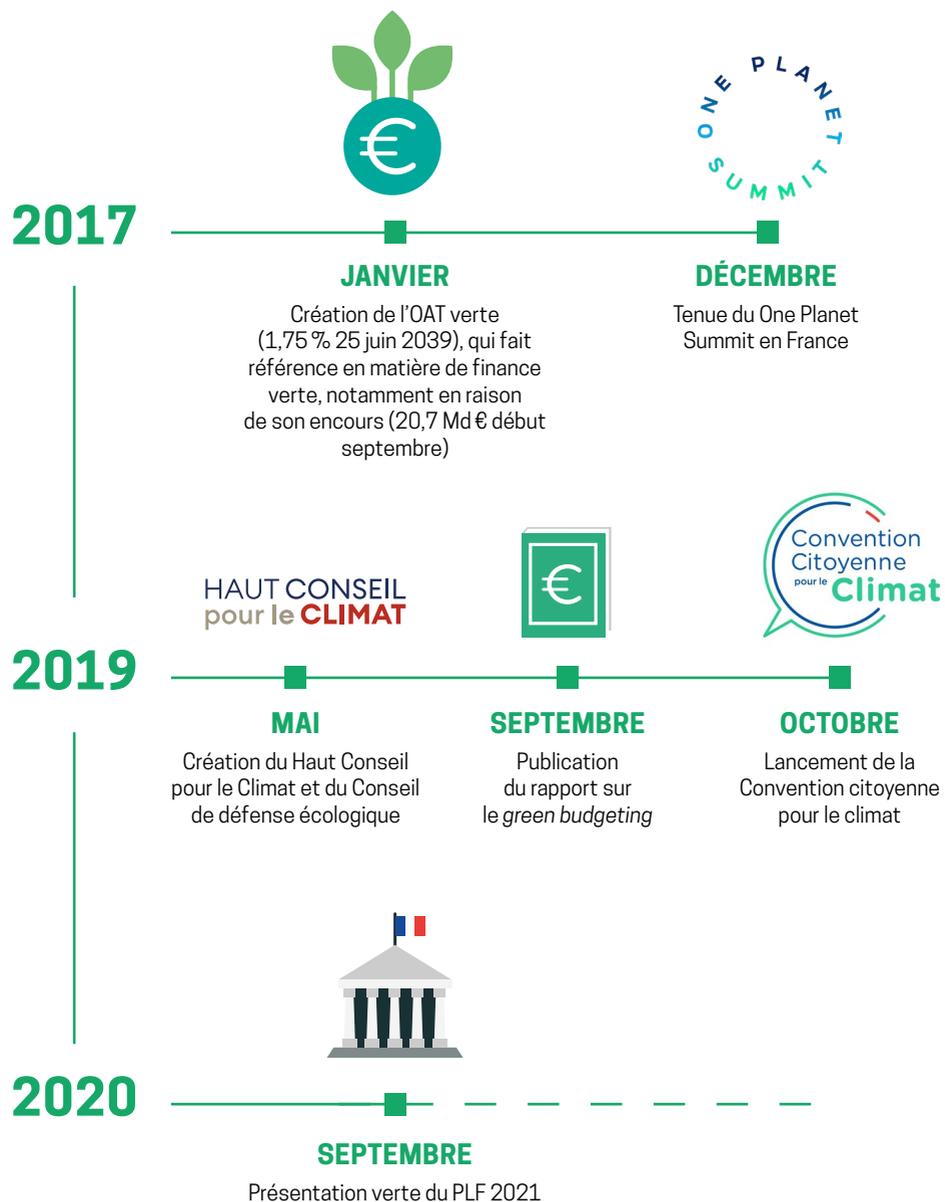
### 5 Un accompagnement des pays les plus exposés au changement climatique

- Doublement de la contribution de la France au fonds vert sur le climat (1,5 Md € sur la période 2020 – 2023 contre 0,7 Md € entre 2015 et 2018).

### 6 Une amélioration de notre gestion des déchets et du recyclage

- Abaissement à 5,5 % du taux de TVA applicable à la prévention et à la valorisation des déchets.
- Refonte de la composante « déchets » de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour inciter au recyclage.

# LES GRANDES ÉTAPES



# DES PROGRÈS EN MÉTHODE

Le Gouvernement vient de recevoir les conclusions de la mission IGF-CGEDD sur le « *green budgeting* ».

Il ne s'agit naturellement que d'une préfiguration, de nombreux aspects restant à préciser.

À partir de l'analyse du budget 2019, la mission a identifié 30 à 35 Md € de dépenses considérées comme favorables à l'environnement.

Sur la base de ce rapport, le Gouvernement lance une grande concertation avec les parlementaires, les universitaires, les organisations internationales, les ONG et la société civile pour établir ensemble des critères partagés.

L'objectif a été fixé par le Gouvernement de parvenir à une présentation verte du PLF 2021, de concert avec le Haut Conseil pour le Climat.

# JE RÉNOVE MON LOGEMENT



**Nadia, célibataire  
avec un enfant,  
Temps plein  
1 600 € brut /mois**

Propriétaire  
de l'appartement  
qu'elle occupe.

Souhaite remplacer son  
ancienne chaudière au gaz  
par une chaudière au gaz  
à très haute performance  
énergétique.

Équipement et installation  
par un artisan labellisé  
« Reconnu garant de  
l'environnement » (RGE)  
3 800 €

Coût réel après les aides

**1 400 €**

qui peut être financé  
par un éco-prêt  
à taux zéro

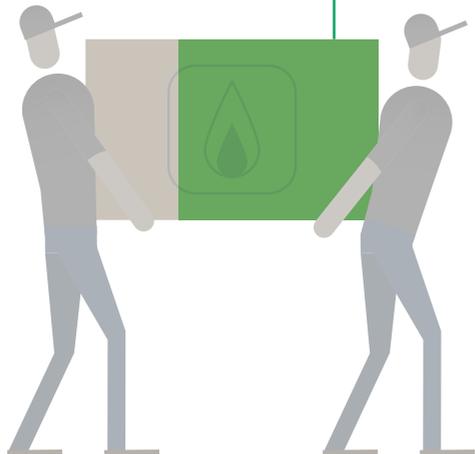
Prime Transition  
énergétique (l'Agence  
nationale de l'habitat, Anah)

**1 200 €**

+

Prime Certificats d'Économie  
d'Énergie (CCE, Coup de Pouce  
constructeur)

**1 200 €**



Économie  
de chauffage  
**250 €  
en 2020**

# J'ACHÈTE UN VÉHICULE MOINS POLLUANT



**Paul, célibataire  
3 800 € brut /mois  
(2,5 SMIC).**

Possède Véhicule diesel  
de 2000.  
Roule 12 000 km/ an.

Souhaite acheter  
un véhicule  
électrique neuf.

Véhicule électrique neuf  
32 900 € (batterie incluse)

Coût réel après les aides

**24 400 €**

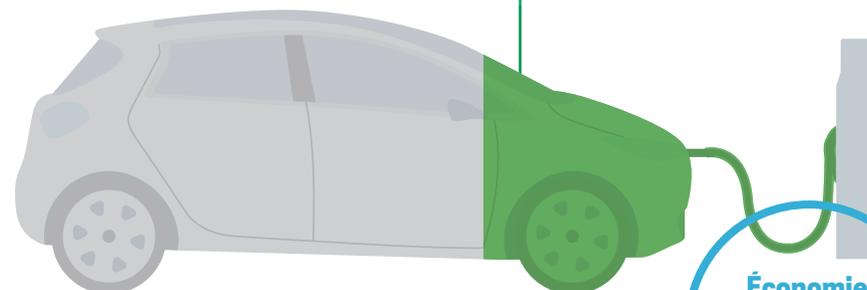
Bonus écologique

**6 000 €**

+

Prime à la conversion

**2 500 €**



Économie  
de carburant  
**750 €/an**

economie.gouv.fr

**#PLF2020**

